

La Lettre de la RMF UE



La famille s'agrandit ...



Un petit "cousin" de la "Lettre de la RMF UE" va bientôt arriver ... j'ai en effet le plaisir de vous annoncer la création de "RMF OTAN - Info". Nulle concurrence bien évidemment, mais le constat d'un niveau inégal de connaissance sur la réalité de l'Alliance Atlantique : son organisation, la diversité de ses activités (formation, préparation de l'avenir, engagements opérationnels, ...) mais aussi la volonté de mieux faire connaître la place et le rôle des personnels militaires français insérés à l'OTAN.

En espérant surtout que ces deux publications ("RMF OTAN - Info" et "La Lettre de la RMF UE") répondront à vos attentes et vous permettront de mieux percevoir la complémentarité entre ces deux entités et l'intérêt qu'il y a à en assurer la promotion.

Général de corps aérien Patrick de Rousiers

Chef des représentations militaires françaises auprès des Comités militaires de l'UE et de l'OTAN,
Conseiller militaire des Ambassadeurs auprès du COPS et auprès du Conseil de l'Atlantique Nord

Le projet « Ciel unique européen »



Pour faire face aux retards dans le trafic aérien, l'initiative « ciel unique européen » a été lancée en 2000. Conduite par la Commission au travers d'un comité directeur regroupant tous les états membres, la France y est représentée par les directeurs de la

circulation aérienne générale et de la circulation aérienne militaire. Le 25 mars 2009, le Parlement et le Conseil ont adopté un « deuxième paquet réglementaire » qui place la performance au cœur du système. Il met l'accent sur une réorganisation transfrontalière de l'espace aérien et une amélioration du travail en réseau de tous les intervenants (contrôle, aéronefs, aéroports...). Ainsi l'[EASA](#)¹ deviendrait l'unique régulateur européen de la sécurité aérienne, intégrant au passage les aéroports et la gestion du trafic aérien.

Le Parlement européen a insisté sur l'indépendance des autorités nationales de surveillance ainsi que sur la création d'un coordinateur européen du système de blocs d'espace aérien fonctionnels indépendants.

Cette évolution dans la gestion du ciel européen présente des enjeux majeurs pour la défense, tels que l'implication des militaires au processus de consultation et les structures de gouvernance, le maintien de la capacité d'entraînement des forces aériennes, la garantie de l'accès potentiel des aéronefs à la totalité de l'espace aérien, la prise en compte de l'équivalence des performances des systèmes militaires ou la surveillance de l'évolution de l'extension du domaine de compétences de l'EASA (organisme dans lequel, à la différence d'[Eurocontrol](#), les militaires ne sont pas représentés) ■



Les Blocs Aériens Fonctionnels

Le développement capacitaire UE – OTAN : vers plus de cohérence

Depuis 2007, s'appuyant sur l'étude du différentiel entre les besoins de la PSDC (Politique de Sécurité et de Défense Commune) et les contributions des Etats membres, l'UE développe un processus complet d'identification de ses lacunes capacitaires militaires. Associées aux enseignements tirés des opérations, ces lacunes alimentent le volet court terme du besoin capacitaire. Au travers du [Plan de développement des capacités \(CDP\)](#), l'[Agence européenne de défense](#) agrège ce volet aux projets et programmes à moyen terme, et à sa vision stratégique à 25 ans. Les Etats membres disposent ainsi d'une liste d'actions cohérentes qui leur permet de faire leurs propres choix capacitaires.



Le besoin d'optimisation des efforts poussent l'UE et l'OTAN à collaborer. Une attention particulière est portée au comblement coordonné de lacunes identifiées dans chacune des deux organisations. Depuis peu, les relations se développent, notamment entre l'AED et l'OTAN (ACT).

Répondant aux besoins particuliers de leur organisation respective, les processus capacitaires de l'UE et de l'OTAN doivent cependant conserver leur autonomie. Le rapprochement et la rationalisation des efforts doivent se concentrer sur la délivrance de capacités exploitables par les deux organisations ■

¹ European Aviation Safety Agency

Le Focus du mois

Les Délégations de l'Union Européenne : un réseau diplomatique implanté mondialement

Avec l'entrée en vigueur du [traité de Lisbonne](#), la représentation extérieure de l'Union auprès des Etats tiers et des Organisations internationales est unifiée.

Autrefois assurée de manière fragmentée par les délégations de la Commission Européenne, les bureaux de liaison du Conseil et les Ambassades des présidences tournantes, cette représentation extérieure est incarnée aujourd'hui par les nouvelles **Délégations de l'Union Européenne**.

Ces délégations sont placées depuis le 1^{er} décembre 2009 sous l'autorité de Mme Catherine Ashton, la [Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité \(HRAEPS\)](#). Les missions assurées autrefois par la Présidence tournante en ce qui concerne la coordination et la représentation de l'UE dans le domaine de la PESC seront progressivement assurées par les délégations de l'UE (les délégations assurent déjà ces missions dans 57 pays tiers depuis le 1^{er} janvier). Les chefs de délégation de l'UE et une partie du personnel de ces délégations relèveront du nouveau Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Ces personnels devraient être sélectionnés sur la base d'un processus associant des représentants de la Commission, du Conseil et des Etats membres.



Actualité

EUPOL COPPS PALESTINE et EUBAM RAFAH

Acteur résolu du processus de paix en Palestine, l'Union Européenne y mène depuis 2005 deux missions civiles complémentaires. Il s'agit de la mission de police EUPOL COPPS et de la mission d'assistance aux frontières EUBAM Rafah.

Adossée au bureau européen de coordination pour le soutien à la police palestinienne, la mission civile de la PSDC [EUPOL COPPS](#) est une mission de police non exécutive. Prolongée jusqu'en décembre 2010, elle a pour but d'assister la police palestinienne dans son projet de réforme structurelle. Elle dispose aussi d'une section « Etat de droit », dédiée au soutien du système palestinien de justice criminelle. Forte de 57 personnes, EUPOL COPPS est dirigée depuis janvier 2010 par le commissaire de police suédois Henrik Malmquist.

Actuellement prolongée jusqu'à la fin mai 2010, la mission civile de la PSDC [EUBAM Rafah](#) est une mission d'assistance aux frontières qui a pour mandat d'observer, de vérifier et d'évaluer l'autorité palestinienne dans le contrôle du point de passage de Rafah, entre l'Egypte et la bande de Gaza. Elle assiste de plus les services douaniers et d'immigration localement compétents. Dirigée par un français, le colonel de gendarmerie Alain Faugas, EUBAM compte actuellement 18 experts internationaux. Elle est en mesure de renforcer sur très court préavis son effectif à hauteur de 84 personnels internationaux, dans le cas de la réactivation attendue du poste frontière, pour laquelle elle a réalisé les travaux de planification ■

EUPOL COPPS
EU Police Co-ordinating Office for Palestinian Police Support



Agenda

- 22 février 2010**
Conseil des ministres européens des affaires étrangères
- 24-25 février 2010**
Réunion informelle des ministres de la défense de l'UE à Majorque
- 4-10 mars 2010**
Exercice OTAN CMX 10
- 18 mars 2010**
Séminaire RETEX EUFOR Tchad
- 19 mars 2010**
Comité directeur de l'AED format directeurs de l'armement
- 22 mars 2010**
Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE
- 25 mars 2010**
Comité directeur de l'AED format directeurs capacités
- 25-26 mars 2010**
Conseil européen

L'Agence européenne de défense vient de publier son [bulletin n°13](#) de février 2010. Elle dresse notamment un bilan de ses actions depuis sa création en 2004, et expose ses ambitions pour l'avenir. Par ailleurs le site de l'AED propose les [chiffres clef de la défense 2008](#) des 27 pays de l'UE et des Etats-Unis.



**Entretien avec Son Excellence
monsieur l'Ambassadeur Jean-Louis Falconi,**
représentant permanent de la France auprès de l'Union de l'Europe occidentale,
représentant de la France au Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union
européenne

Ancien élève de l'ESSEC, de l'IEP de Paris puis de l'ENA, Jean-Louis Falconi rejoint dès 1991 le corps des secrétaires et conseillers des Affaires étrangères. Affecté au ministère, il travaille sur le droit communautaire à la direction des affaires juridiques. Au ministère de l'économie et des finances de 1995 à 1997, il prépare la troisième phase de l'union économique et monétaire et l'introduction de l'Euro. Il poursuit cette entreprise au sein de la Commission européenne jusqu'en 1999, date à laquelle il rejoint une première fois la RPUE comme Conseiller. De 2002 à 2005, il rejoint à nouveau le MAE au sein de la Direction de la coopération européenne, puis comme chef du service de la politique étrangère et de sécurité commune jusqu'en 2007. Au Quai d'Orsay jusqu'en novembre 2009, il y sert comme Conseiller pour les Affaires européennes au Cabinet du ministre. Il occupe le poste d'ambassadeur auprès du COPS depuis novembre 2009.

Monsieur l'Ambassadeur, vous occupez depuis bientôt 15 ans des postes à vocation européenne. Vos nouvelles responsabilités éclairent-elles différemment la perception que vous avez du rôle et des missions de l'Union européenne ?

Depuis 19 ans pour être exact. En fait, sous des angles très variés, à Paris, à Bruxelles, au Quai d'Orsay ou dans d'autres ministères comme les finances, sur des questions dites « politiques » (la PSDC) ou d'autres dites « techniques » (la pêche, l'environnement, l'agriculture...) toute ma vie professionnelle a été consacrée à l'Europe. Je constate qu'avec l'évolution des Traités, avec l'expérience acquise, le champ des missions de l'Union européenne s'est considérablement élargi. L'Europe est plus présente dans nos vies, et dans le monde comme « acteur global ». Ceci répond à une triple impulsion : l'attente de nos concitoyens, la volonté de nos responsables politiques d'aller de l'avant et la demande, par nos partenaires internationaux, d'une Europe plus présente dans le monde. Ceci ne s'est pas fait en un jour et a nécessité des transferts progressifs de souveraineté des Etats membres. A chaque fois, le constat est que cette mise en commun a bénéficié à la collectivité de l'Union européenne, à chacun de nos Etats membres et à leurs populations. Prenez l'euro par exemple, qui a très bien réagi dans la crise financière internationale, qui a aidé à protéger nos économies et qui a aidé les Européens à jouer un rôle majeur dans les réponses à y apporter au plan mondial. Et le bénéfice de cette mise en commun est encore plus grand pour la France qui conserve, dans le système européen, une très grande capacité d'influence. Je pense par exemple à notre rôle moteur dans la PSDC.

Vous avez été Conseiller pour les Affaires européennes au Cabinet du Ministre Bernard Kouchner pendant la présidence française de l'UE. Un an après, au regard du chemin parcouru, quelles ambitions porte encore la France en matière de défense européenne ?

Oui, quel travail accompli ! Toutes nos administrations ont été mobilisées à tous les niveaux, la machine était fin prête pour le 1^{er} juillet 2008, et elle a été portée par l'ambition et l'action de nos responsables politiques. Sur la défense européenne, et depuis Saint-Malo, tout le monde attendait la présidence française et nous avons répondu présent au rendez-vous. Le programme de travail adopté en décembre 2008, lors du Conseil européen de clôture de la PFUE, a fixé les principaux objectifs dans ce domaine pour les années qui viennent, en termes d'ambition, de stratégie, et de capacités. En matière de défense européenne, nous travaillons donc sous la double impulsion des travaux de la PFUE et de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne qui nous offre plus de moyens institutionnels pour progresser : la Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (HRAEPS), la possibilité d'une coopération structurée permanente, les clauses de solidarité et de défense mutuelle, l'Agence européenne de défense, inscrite désormais dans le Traité... Nous allons pouvoir améliorer la cohérence entre les domaines civil et militaire, synthèse dans laquelle l'Europe excelle et peut apporter une réelle plus value. La France avec son rôle particulier ne s'efface pas dans cette nouvelle architecture. Le Traité de Lisbonne donne au HRAEPS une nouvelle capacité d'initiative en matière de PSDC qui s'ajoute à celle des Etats membres. La France, comme tous les Etats membres qui ont la volonté de jouer un rôle (je pense notamment à la Belgique et la Pologne qui vont assurer les prochaines présidences tournantes de l'UE) conserve donc toute sa capacité d'impulsion. Enfin, la pleine participation de la France à l'OTAN aide à construire une vraie complémentarité entre les deux organisations, au bénéfice de notre sécurité collective. Nous devons améliorer cette synergie. C'est le sens du groupe de travail à haut niveau UE OTAN que la France a proposé sous sa présidence de l'UE.

L'Union européenne va lancer prochainement une mission militaire d'entraînement des soldats somaliens en Ouganda. Quel est l'intérêt d'une telle initiative pour la France et plus largement pour l'Europe ? Comment notre pays a-t-il l'intention de s'y impliquer ?

La mission de formation des soldats somaliens en Ouganda s'ajoute aux 23 missions de PSDC lancées depuis moins de 10 ans. Elle constitue un instrument supplémentaire pour faire de l'Europe un acteur global et crédible dans la stabilisation de la Corne de l'Afrique : cette mission permettra d'améliorer l'efficacité de l'armée somalienne. Elle s'inscrit dans le cadre de notre relation privilégiée avec l'Union africaine et le partenariat stratégique que nous avons mis en place avec cette organisation. Elle est un élément de notre soutien au gouvernement fédéral de transition somalien. Elle s'ajoute à l'opération Atalante qui vise à sécuriser les eaux du golfe d'Aden... Là encore, la France, avec la présidence espagnole qui la dirigera, a joué un rôle d'impulsion essentiel dans la mise en place « d'EUTM Somalie ». Nous avons annoncé notre détermination à y prendre part en fournissant une trentaine de formateurs sur les 150 envisagés pour encadrer 2000 soldats somaliens. Elle devrait être pleinement opérationnelle sur le terrain le 1^{er} mai prochain ■

Liens Internet pour retrouver les articles des numéros précédents sur le [site](#) de la Représentation Permanente



NEWSLETTER N°12 – JANVIER 2010

- Priorités «sécurité-défense» de la présidence espagnole de l'UE
- Le Centre satellitaire de l'Union européenne
- La mise en œuvre du Traité de Lisbonne
- Actualité : La FGE en Afghanistan
- La Cellule d'achat européenne de communication satellite
- Le Commandement européen du transport aérien militaire (EATC)

NEWSLETTER N°11 – DECEMBRE 2009

- Le projet européen d'imagerie spatiale « MUSIS »
- L'OTAN et l'approche globale des crises
- Les exercices et entraînements militaires de l'UE
- Actualité : EUNAVFOR Atalanta
- **Entretien avec le GDI JOANA, Conseiller Afrique de J. Solana**

NEWSLETTER N°10 – NOVEMBRE 2009

- L'UE renforce sa base industrielle et technologique de défense (BITDE)
- Le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE)
- L'Approche globale : concept européen de gestion de crise
- Actualité : EUSSR GUINEE BISSAU
- **Entretien avec l'IGA Le Goff, conseiller armement des RP France auprès du COPS et auprès de l'OTAN**

NEWSLETTER N°9 – OCTOBRE 2009

- Le projet hélicoptères
- Le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne
- Le financement des actions PESD et des actions d'accompagnement
- Actualité : EUSECet EUPOL RD Congo
- **Entretien avec madame Roger, représentant de la France au COPS**

NEWSLETTER N°8 – SEPTEMBRE 2009

- La stratégie européenne de sécurité
- L'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
- Le Battle group 1500 (BG 1500)
- Actualité : EUJUST LEX Irak

NEWSLETTER N°7 – JUILLET/AOUT 2009

- Les capacités civiles et militaires de planification de l'UE
- Les priorités défense et sécurité de la présidence suédoise de l'UE
- L'état-major de l'Union européenne
- Actualité : EULEX Kosovo
- **Entretien avec M. von Wogau, ancien pdt de la sous-Commission sécurité défense au Parlement européen**

NEWSLETTER N°6 – JUIN 2009

- Le niveau d'ambition de l'UE
- La sous-Commission SEDE du Parlement européen
- Le renseignement à l'UE : une approche civile militaire
- Actualité : Bosnie EUFOR Althéa et EUPM
- **L'équipe de la RMF UE**

NEWSLETTER N°5 – MAI 2009

- Partenariats UE/OTAN, UE/UA, UE/ONU
- La DG RELEX de la Commission
- Le développement capacitaire de l'UE
- Actualité : EUPOL Afghanistan
- **Entretien avec le GCA Leakey, directeur général de l'EMUE**

NEWSLETTER N°4 – AVRIL 2009

- L'initiative d'interopérabilité aéronavale européenne (IIAE)
- La CPCC : un outil de gestion civile des crises.
- Le commandement des opérations de l'UE
- Actualité: EUMM Géorgie
- **Entretien avec A. Weis, directeur exécutif de l' AED**

NEWSLETTER N°3 – MARS 2009

- La flotte européenne de transport aérien (EATF)
- L'Etat-major de l'Union européenne (EMUE)
- L'Agence européenne de défense
- Actualité : EUFOR TCHAD/RCA passe la main à la MINURCAT
- **Entretien avec le GA Bentégeat, pdt du CMUE**

NEWSLETTER N°2 – FEVRIER 2009

- Le Collège européen de sécurité et de défense
- Le programme PESD de la Présidence tchèque de l'Union européenne
- Le processus de déclenchement des opérations
- Actualité : lutte contre la Piraterie – opération ATALANTA

NEWSLETTER N°1 – JANVIER 2009

- Le bilan de la PFUE
- La RMF UE, antenne du CEMA à Bruxelles pour la PESD
- Les institutions de la PESD
- Actualité : Gaza